Observatoire Social Régional des Transports

Tableau de bord 2007
du transport routier en Alsace

Les entreprises
- Entreprises et titres de transport
- Situation financière
- Economie des transports

Les salariés
- Effectifs salariés
- Formation professionnelle
- Accidentologie du travail

La route
- Trafic poids lourds
- Contrôles
- Accidentologie routière

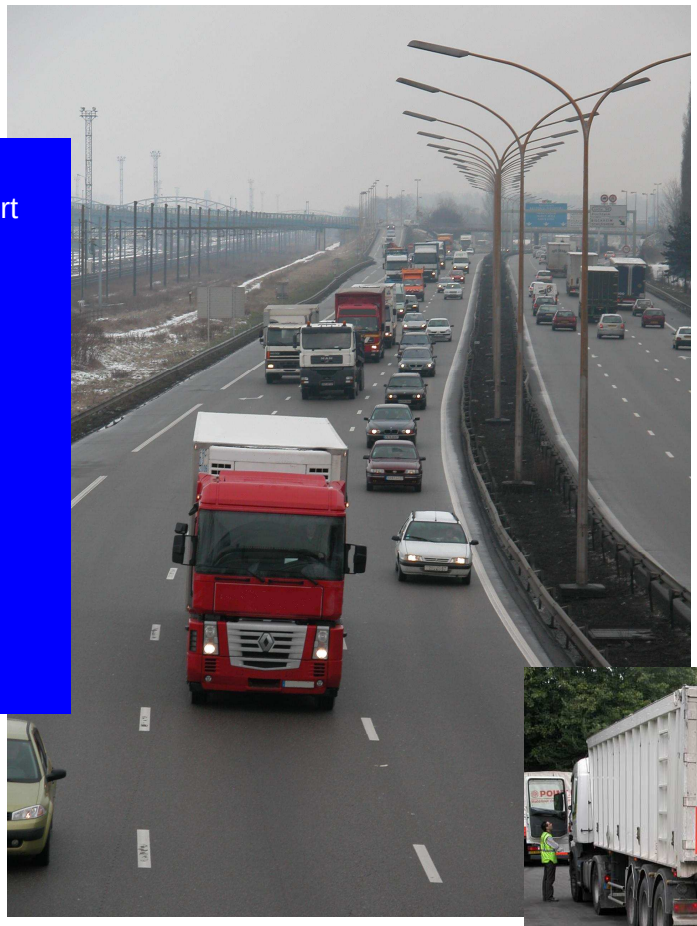

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Régionale de l'Equipement

Direction Régionale du Travail des Transports

Présent pour l'avenir

Alsace

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
CRAM Alsace-Moselle

Editorial

2007 : bon niveau d'activité pour le transport routier en Alsace

Le transport affiche un bon niveau en 2007 : des créations d'entreprises en hausse (+ 42%), des inscriptions aux registres en augmentation pour les plus de 3,5T. (+45%) et les voyageurs (+50%), et des radiations aux registres en baisse. L'année 2008 s'annonce moins bonne.
Au niveau national, on note un maintien correct du transport routier de marchandises, malgré la croissance plus vive du transport ferroviaire. Les transports collectifs poursuivent eux aussi leur croissance (plus marquée encore depuis 2005).

Observatoire Social des Transports en développement

Cette édition 2007 du Tableau de bord de l'Observatoire Social Régional des Transports est enrichie de données obtenues par le travail avec deux nouveaux partenaires.

La **Caisse Régionale d'Assurance Maladie** nous communique l'accidentologie du travail. En 2006, 865 accidents du travail ont été recensés dans le secteur du transport routier, dont 96% ont entrainé un arrêt de travail.

La **Banque de France**, grâce aux enquêtes annuelles menées auprès des professionnels du transport routier, nous éclaire sur l'évolution économique des entreprises de transport de marchandises en Alsace. Une enquête d'opinion démontre que 37% des entreprises ont vu leur rentabilité diminuer en 2007 même si elles restent confiantes sur son évolution en 2008, plus particulièrement dans les activités connexes au transport.

Le travail de l'observatoire sera complété en 2008 par l'analyse de l'implantation de l'activité transport sur le territoire alsacien. Des données cartographiques permettront ainsi de compléter l'approche socio-économique que nous vous proposons au travers de ce document.

Nous vous en souhaitons bonne lecture !

Localisation des entreprises de transport routier

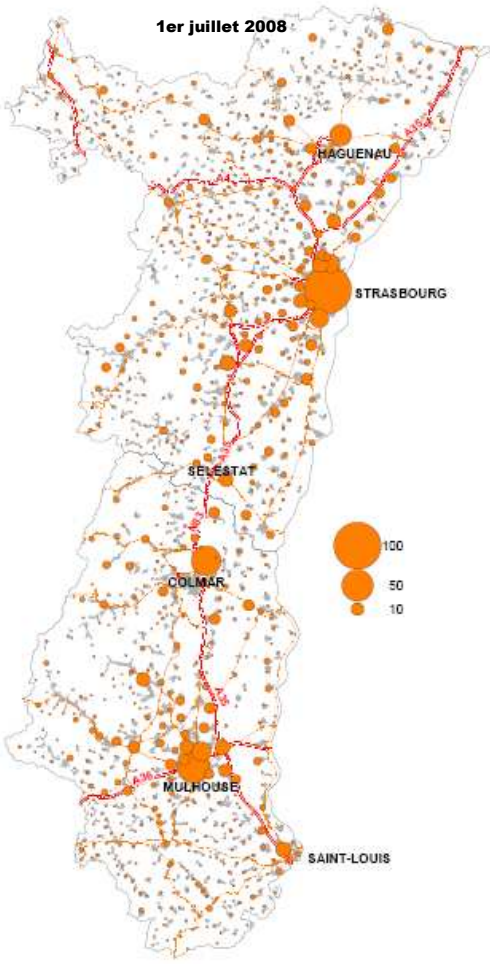

1 311 entreprises de transport routier

La Directrice Régionale et Départementale de l'Équipement

Geneviève CHAUX-DEBRY

La Directrice Régionale du Travail des Transports

Bernadette FOUGEROUSE

ENTREPRISES ET TITRES DE TRANSPORT

Toute entreprise exerçant une activité de transport, à titre principal ou secondaire, **doit s'inscrire aux registres tenus par la DRE.**

L'entreprise doit remplir **les 3 conditions** d'honorabilité professionnelle, de capacité professionnelle et de capacité financière.

Nombre total d'entreprises figurant aux registres au 31/12/2007

Source : DRE/SRE-ATR

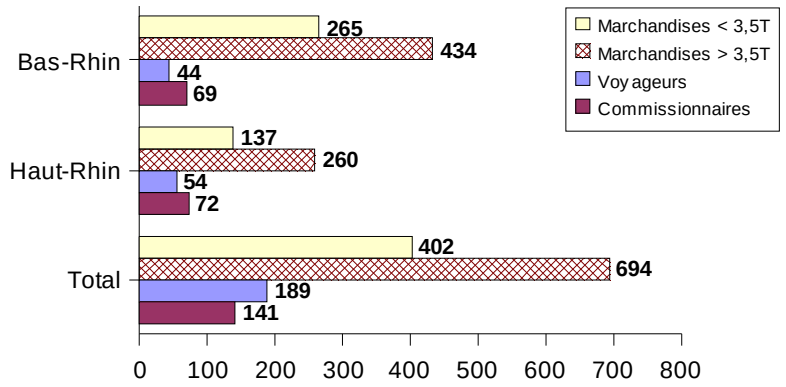

Au 31 décembre 2007, 1426 entreprises sont inscrites aux registres des transports, soit sensiblement le même nombre qu'en 2006 (1420). La tendance à la baisse sur les dernières années semble stabilisée.

Evolution du nombre d'inscriptions aux registres

Source : DRE/SRE-ATR

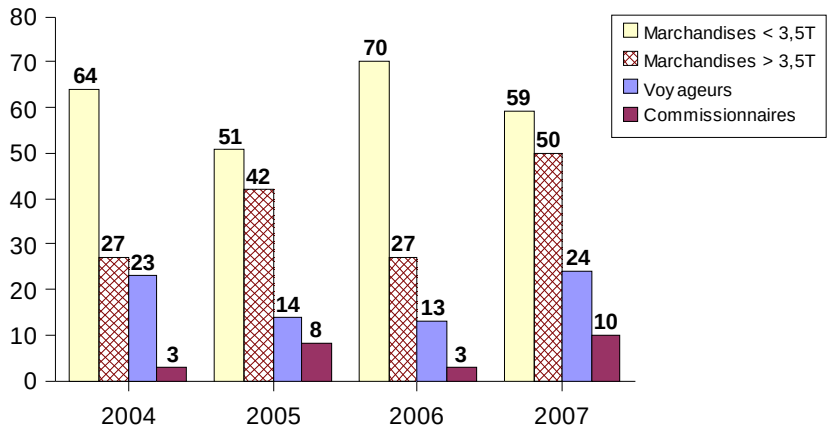

En 2007, les inscriptions sont en augmentation sur l'activité marchandises > 3,5T (+46%), sur l'activité voyageur (+46%) et surtout pour les commissionnaires (+70%). En revanche, les inscriptions au registre des marchandises sont en baisse de 15% pour les <3,5T par rapport à 2006.

Evolution du nombre de radiations aux registres

Source : DRE/SRE-ATR

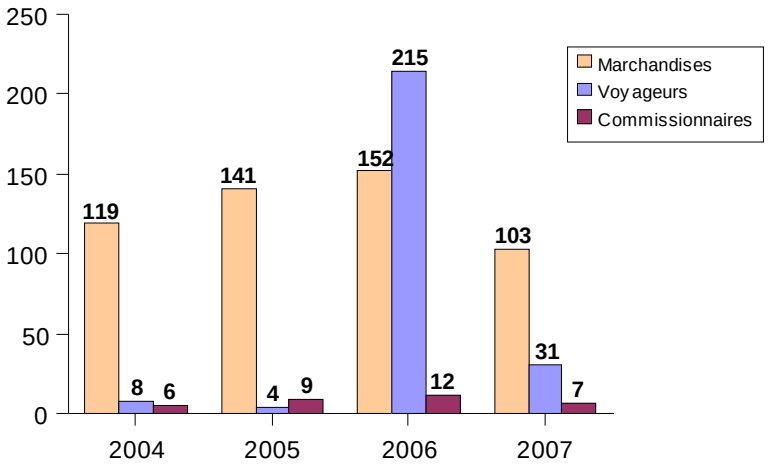

Globalement, le nombre de radiations est en baisse en 2007. L'année 2006, pour le registre voyageurs, était particulière du fait de la radiation d'une coopérative de transport avec des membres exerçant une activité accessoire.

Au 1er janvier 2007, **1075 entreprises** étaient dénombrées en Alsace :
62 dans le TRV*
898 dans le TRM*
115 dans le COM*

**voir définitions page 18*

Evolution du nombre de créations d'entreprises -TRM, TRV, COM

Source : INSEE-SIRENE

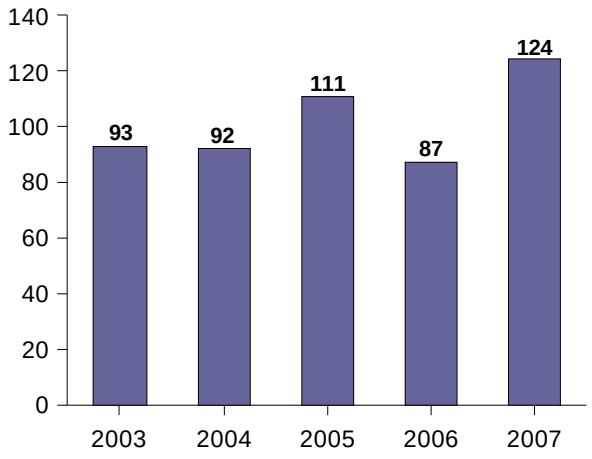

Les créations d'entreprises ont augmenté de 42,5 % en 2007 par rapport à 2006 qui a été l'année la plus faible sur les 4 dernières.

Les licences communautaires sont délivrées aux véhicules effectuant du transport de marchandises dont le poids maximum autorisé est > 6 T. et aux transporteurs de voyageurs dont les véhicules ≥ 10 places. Elles sont obligatoires pour les véhicules effectuant du transport routier de marchandises sur l'espace économique européen.

Les licences de transport intérieur sont délivrées aux véhicules effectuant du transport de marchandises dont le poids maximum autorisé est < 6 T. et aux transporteurs de voyageurs dont les véhicules < 10 places.

Chaque véhicule de l'entreprise doit posséder une **copie conforme** de la licence.

Evolution du nombre de copies conformes de licences de transport

Source : DRE/SRE-ATR

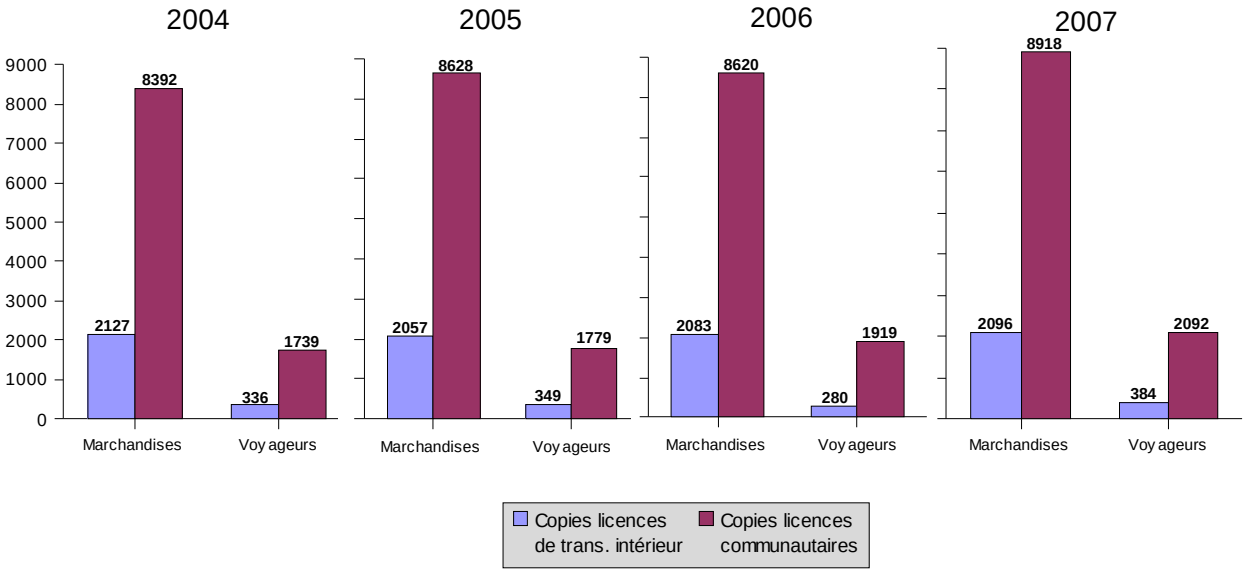

*Les copies de **licence communautaire** marchandises et voyageurs sont en constante augmentation depuis 4 ans.*
*Les copies de **licence intérieure** marchandises, après un tassement en 2005, se rapprochent à nouveau du niveau de 2004. La forte baisse des copies de licence intérieure voyageurs en 2006 s'explique par des difficultés de saisie informatique; ce chiffre est en réalité en constante augmentation depuis 2004.*

SITUATION FINANCIERE

La capacité financière est **l'une des conditions à remplir** par l'entreprise pour accéder à la profession de transporteur public routier.

Le montant de la capacité financière exigible est calculé en fonction du nombre de véhicules.
Le montant des capitaux propres doit être égal à la capacité financière exigible.

Capacité financière des entreprises de transport en 2007

Source : DRE/SRE-ATR

Transport routier de marchandises (sur 846 déclarations reçues)

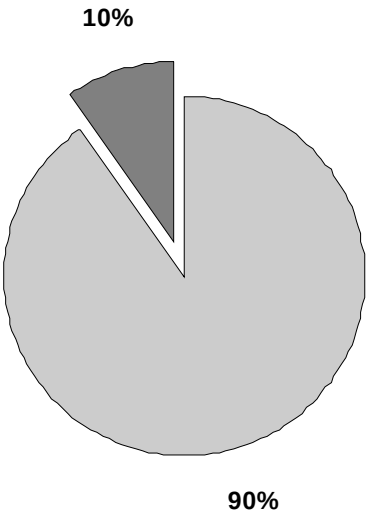

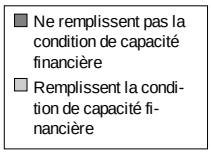

Commissionnaires (sur 118 déclarations reçues)

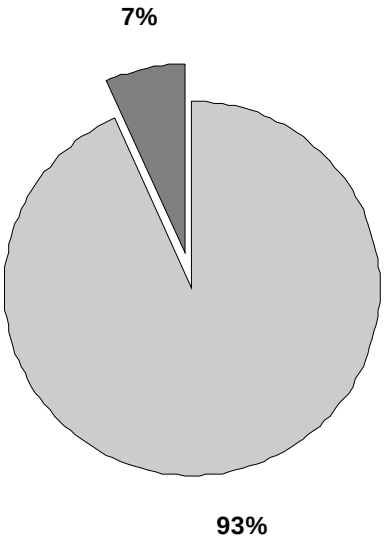

La proportion d'entreprises remplissant la condition de capacité financière reste la même qu'en 2006.

Le licenciement par l'employeur concerne les établissements pour lesquels il n'y a **pas de procédure de redressement ou de liquidation judiciaire** engagée par le tribunal de commerce.

Licenciements de l'année 2007 *(données basées sur les déclarations des entreprises)*

Source : DRTT Alsace

		Transport routier de marchandises		Transport routier de voyageurs	
		Nb de licenciés effectifs	Nb d'établissements concernés	Nb de licenciés effectifs	Nb d'établissements concernés
Moins de 11 salariés	Licenciement par l'employeur	11	5	0	
	Liquidation judiciaire	68	16	0	
	Redressement judiciaire	4	2	0	
De 11 à 49 salariés	Licenciement par l'employeur	7	3	0	
	Liquidation judiciaire	38	3	0	
	Redressement judiciaire	21	4	0	
50 salariés et plus	Licenciement par l'employeur	7	3	0	
	Liquidation judiciaire	0		0	
	Redressement judiciaire	0		0	

Les petites entreprises (de moins de 11 salariés) sont les plus touchées par les licenciements : elles représentent 53% des licenciements. La majorité des licenciements fait suite à une liquidation judiciaire.

L'ensemble des données figurant sur cette page est issu **des déclarations des chefs d'entreprises**. Ces données sont ensuite confrontées avec les éléments dont disposent les organisations professionnelles.

Les données publiées doivent être interprétées **avec prudence** et les évolutions dégagées, considérées comme de simples indications, car l'enquête se voulant rapide, elle se fonde parfois sur des estimations établies par les chefs d'entreprises.

Evolution économique des entreprises de transport de marchandises en Alsace

Source : Banque de France - Affaires régionales

(en pourcentage)	Chiffres d'affaires		Facturations à l'étranger		Effectifs		Investissements	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Transports de marchandises	+ 7,5	+ 8,5	+ 11,6	+ 9,5	+ 4,9	+ 5,4	+ 29	+ 11,2
Activités connexes	+ 6,4	+ 10,3	+ 2,5	+ 9	+ 6,3	-2,5	-19,3	-2,4
Total transports routiers	*+ 7*	*+ 9,3*	*+ 7,6*	*+ 9,2*	*+ 5,4*	*+ 2*	*+ 21,3*	*+ 8,3*

En 2007, le secteur des transports affiche des résultats en phase avec la croissance économique, mais la hausse du chiffre d'affaires est à relativiser en regard de la hausse du gasoil qui se retrouve en grande partie dans les

L'enquête de rentabilité est basée sur l'interrogation directe de **98 entreprises** du transport, de l'entreposage et de la logistique. Elle présente un taux de couverture de 42,5 % des effectifs ASSEDIC au 31/12/2006 et 6509 effectifs de l'enquête. (15316 effectifs ASSEDIC)

Rentabilité d'exploitation dans le transport de marchandises

Soldes d'opinion (% des réponses pondérées par les effectifs)

Source : Banque de France - Affaires régionales

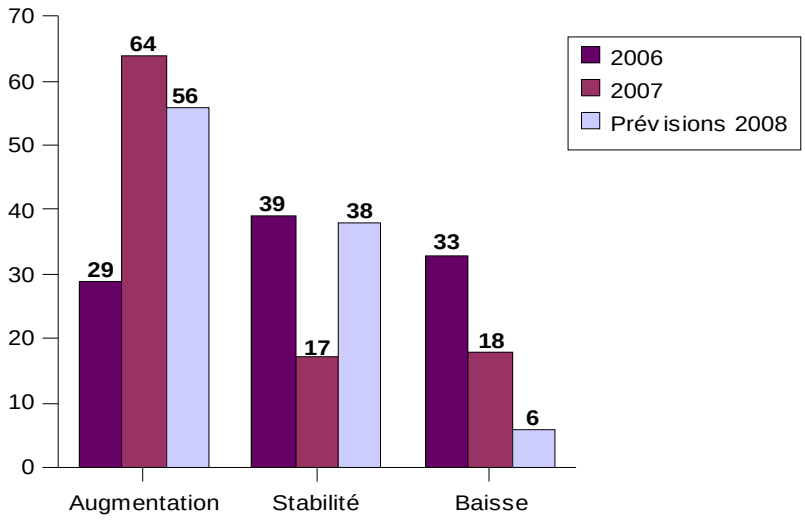

Les champs d'activités couverts par les données de la Banque de France sont détaillés en page 18.

Les activités de logistique et d'entreposage tirent à la hausse l'appréciation portée sur l'évolution des rentabilités. En effet dans le transport routier de marchandises, 32% des entreprises ont vu leur rentabilité diminuer en 2007. En matière de prévisions la divergence d'analyse est la même : les activités connexes au transport sont beaucoup plus confiantes que le transport traditionnel quant à l'évolution de leur rentabilité pour 2008. 94% des entreprises interrogées espèrent pouvoir préserver voire améliorer leur rentabilité en 2008.

EFFECTIFS SALARIES

Evolution des effectifs salariés - TRM, TRV et COM

(salariés à temps complet ayant travaillé toute l'année)
Source : UNEDIC - Données 2006 provisoires

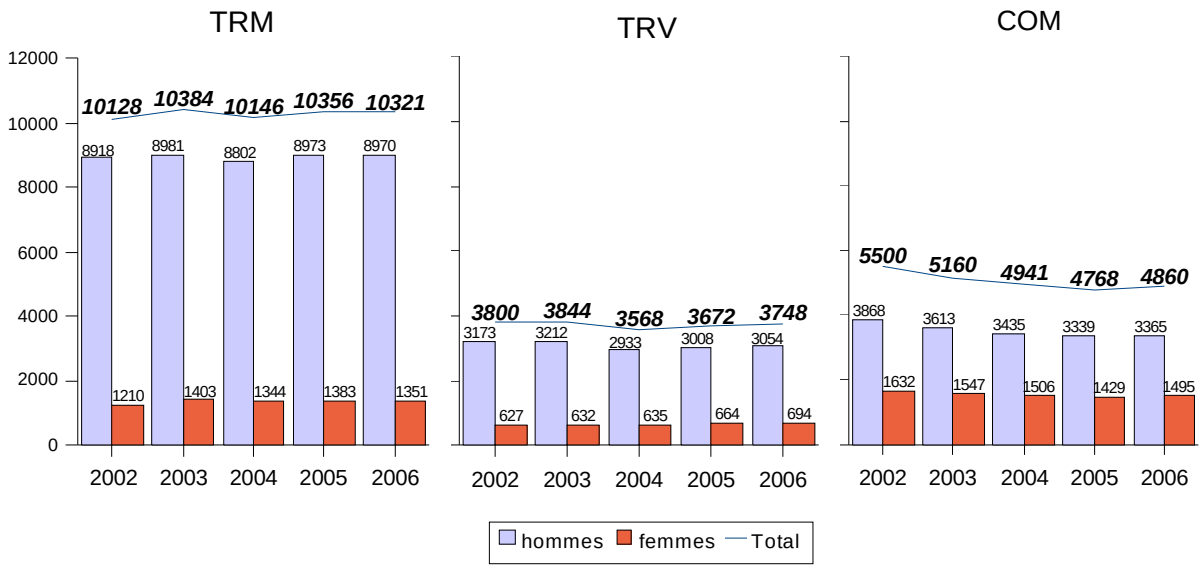

En 2006, l'effectif salarié dans le TRM, TRV et COM est de 18929, soit une augmentation de 0,7% par rapport à 2005.
De 2005 à 2006, l'augmentation du nombre de femmes est plus importante que celle des hommes dans les secteurs TRV (+1,5 % hommes et +4,5% femmes) et COM (+0,7% hommes et +4,6% femmes); le secteur TRM affichant plutôt une tendance à la baisse : - 0,03% chez les hommes

Evolution de la part hommes / femmes - TRM, TRV et COM

(salariés à temps complet ayant travaillé toute l'année)
Source : UNEDIC - Données 2006 provisoires

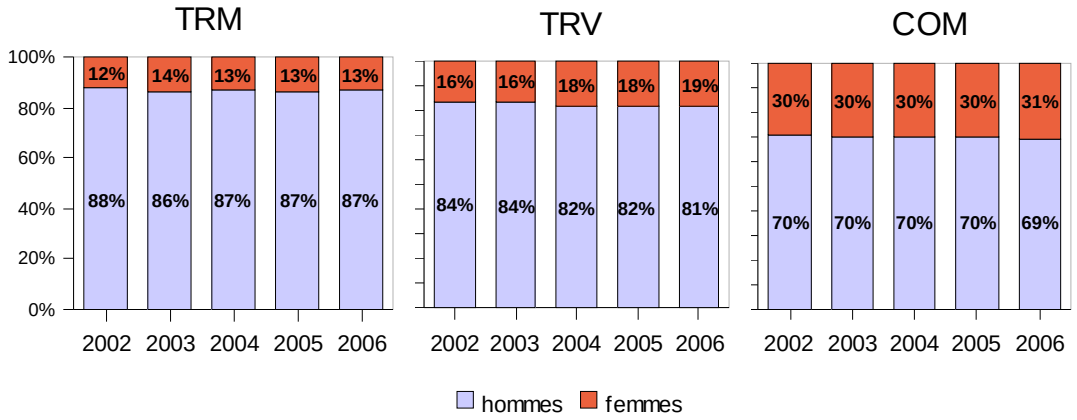

La part des femmes dans les effectifs salariés du transport augmente : légèrement dans le TRM et le COM (+1 point en 5 ans) et de façon plus marquée dans le TRV (+ 3 points).
Globalement, l'activité COM reste celle où la proportionnalité de femmes est la plus forte.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La **Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO)** est destinée aux conducteurs de véhicules de plus de 7,5 T, salariés et non salariés du TRM, et les conducteurs en compte propre. Elle est valable 5 ans et est renouvelée par la FCOS.

La **Formation Continue Obligatoire de Sécurité (FCOS)** concerne les titulaires de la FIMO ou les conducteurs de véhicules compris entre 3,5 et 7,5 T et se renouvelle tous les 5 ans.

Evolution du nombre d'attestations FIMO et FCOS délivrées

Source : DRE/SRE - CTT

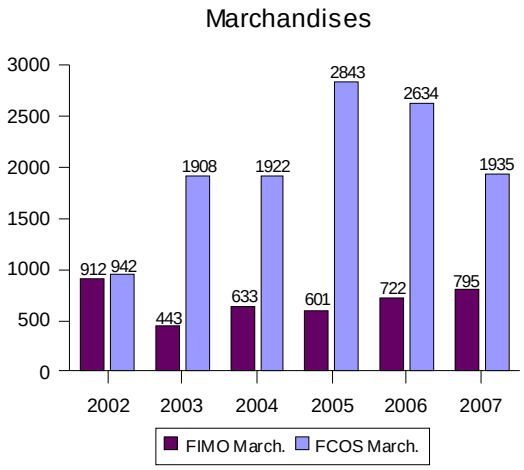

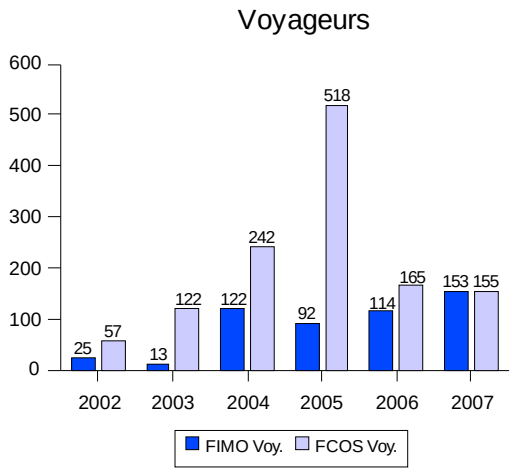

Le nombre d'attestations FIMO délivrées poursuit sa progression depuis 2005, année de l'élargissement de son champs d'application aux entreprises de compte propre.
La forte hausse des FCOS jusqu'en 2005 correspond aux renouvellements des FIMO délivrées en nombre entre 1995 et 2000 selon la réglementation mise en place en 1995.

La possession de l'attestation de capacité professionnelle constitue **l'une des trois conditions d'inscription aux registres.**

Elle permet d'exercer la profession de transporteur routier de marchandises avec des véhicules dont le poids maximal autorisé **est supérieur à 3,5T**, ainsi que la profession de transporteur routier de voyageurs et celle de commissionnaire .

L'attestation peut être obtenue sur équivalence de diplôme, ou au vu d'une expérience professionnelle ou après un examen écrit.

Nombre d'attestations de capacité professionnelle

Source : DRE/SRE - ATR

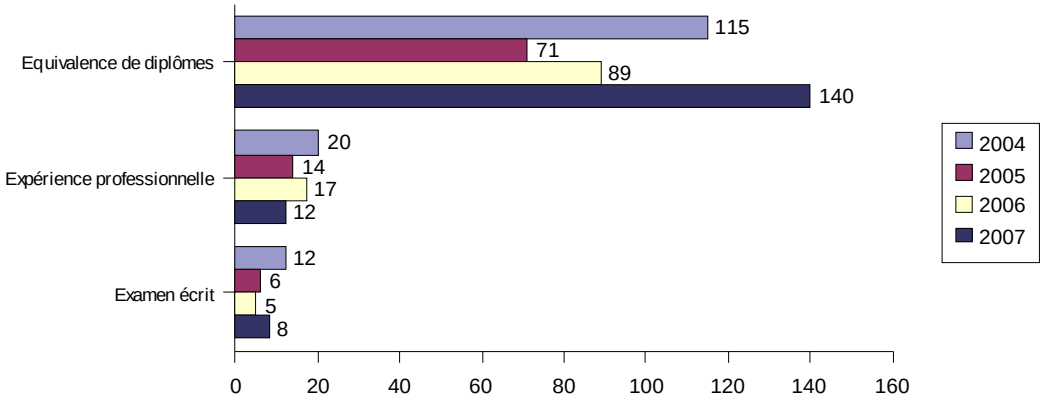

Le nombre total d'attestations de capacité professionnelle est en hausse depuis 2005 : +18% en 2006 et +30% en 2007.
Les attestations délivrées sur équivalence de diplôme ont fait un bond de 57% en 2007 alors que celles obtenues sur expérience professionnelle ont baissé de 29%.

Le justificatif de capacité professionnelle permet d'exercer la profession de transporteur routier de marchandises avec des **véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximal autorisé.**
Il est obtenu sur équivalence de diplôme ou après un stage effectué auprès d'un organisme agréé.

Nombre de justificatifs de capacité

Source : DRE/SRE - ATR

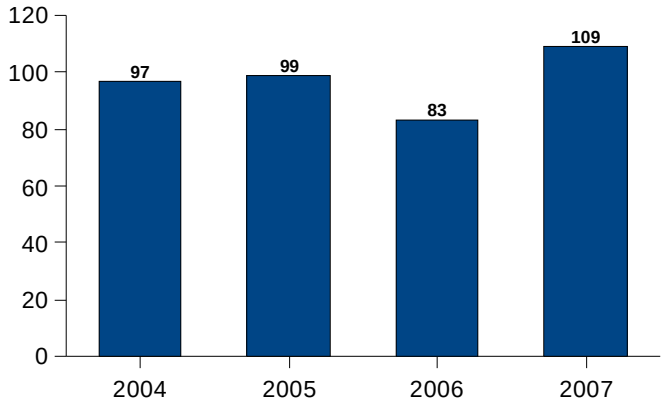

Après une baisse de 16% en 2006, le nombre de justificatifs de capacité a augmenté de 31% en 2007.

Ces données concernent les permis de conduire délivrés par le Préfet suite aux examens effectués par les Inspecteurs du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière des DDE du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Nombre de permis de conduire délivrés

Source : DDE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

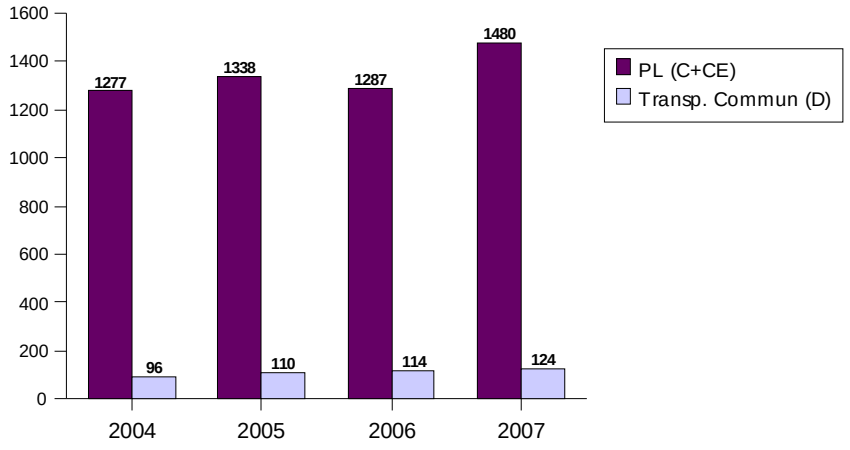

Les permis PL, après une baisse en 2006, poursuivent la hausse amorcée en 2004.

Les champs d'activités couverts par les données de la CRAM sont détaillés en page 18.

Principales causes et conséquences des accidents du travail en 2006

Source : Statistiques CRAM Alsace-Moselle - Données 2007 non disponibles

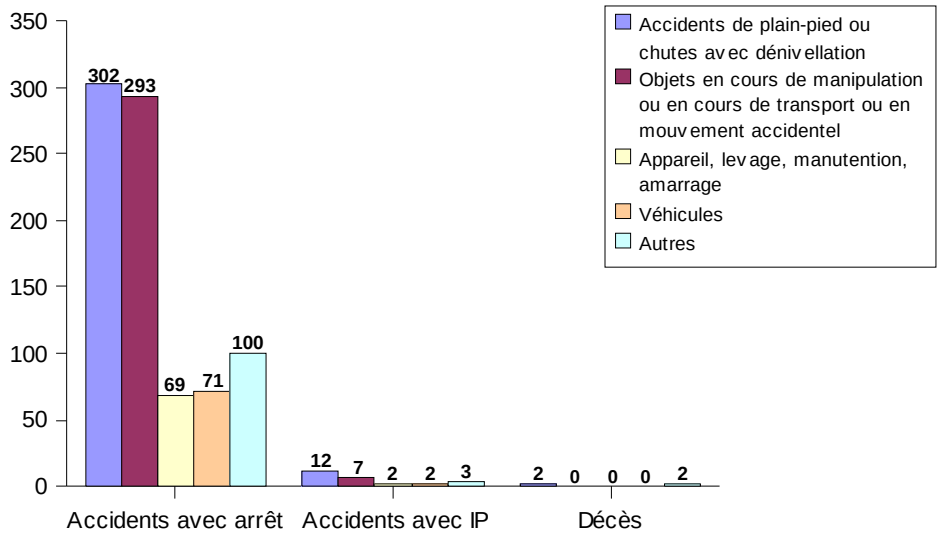

En 2006, 865 accidents du travail ont été recensés. Les accidents les plus fréquents sont dûs à des chutes de plain-pied ou avec dénivellation; les accidents dûs à des objets en manipulation ou en cours de transports étant stables.
96,5% des accidents du travail entrainent un arrêt de travail, 3% conduisent à une incapacité permanente et 0,5% sont la cause de décès.

Répartition des accidents selon l'âge de la victime en 2006

Source : Statistiques CRAM Alsace-Moselle - Données 2007 non disponibles

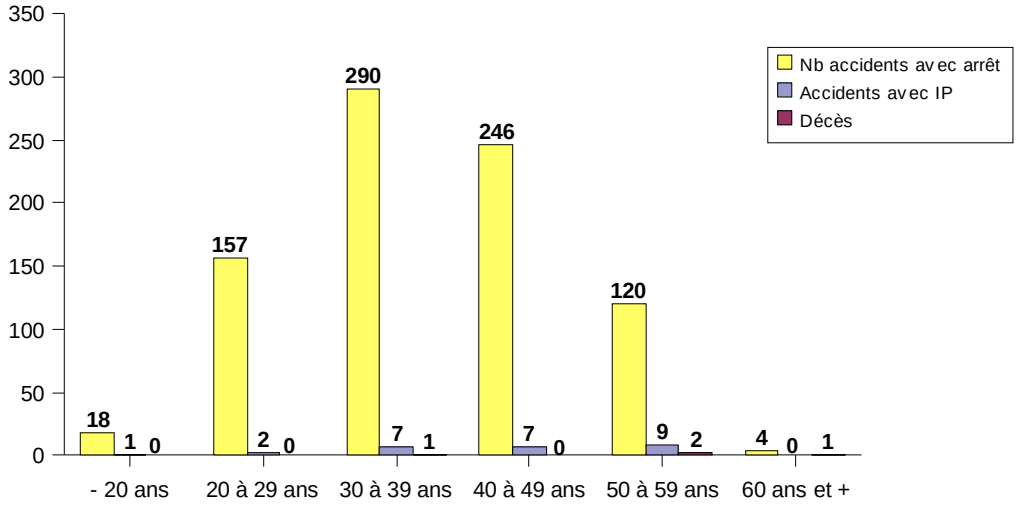

1/3 des accidents avec arrêt sont recensés dans la tranche d'âge 30 à 39 ans.

Moyenne des trafics poids lourds des mois de janvier, mai et septembre - 2004 à 2007

Trafic moyen jours ouvrables

Source : DRE/SIS

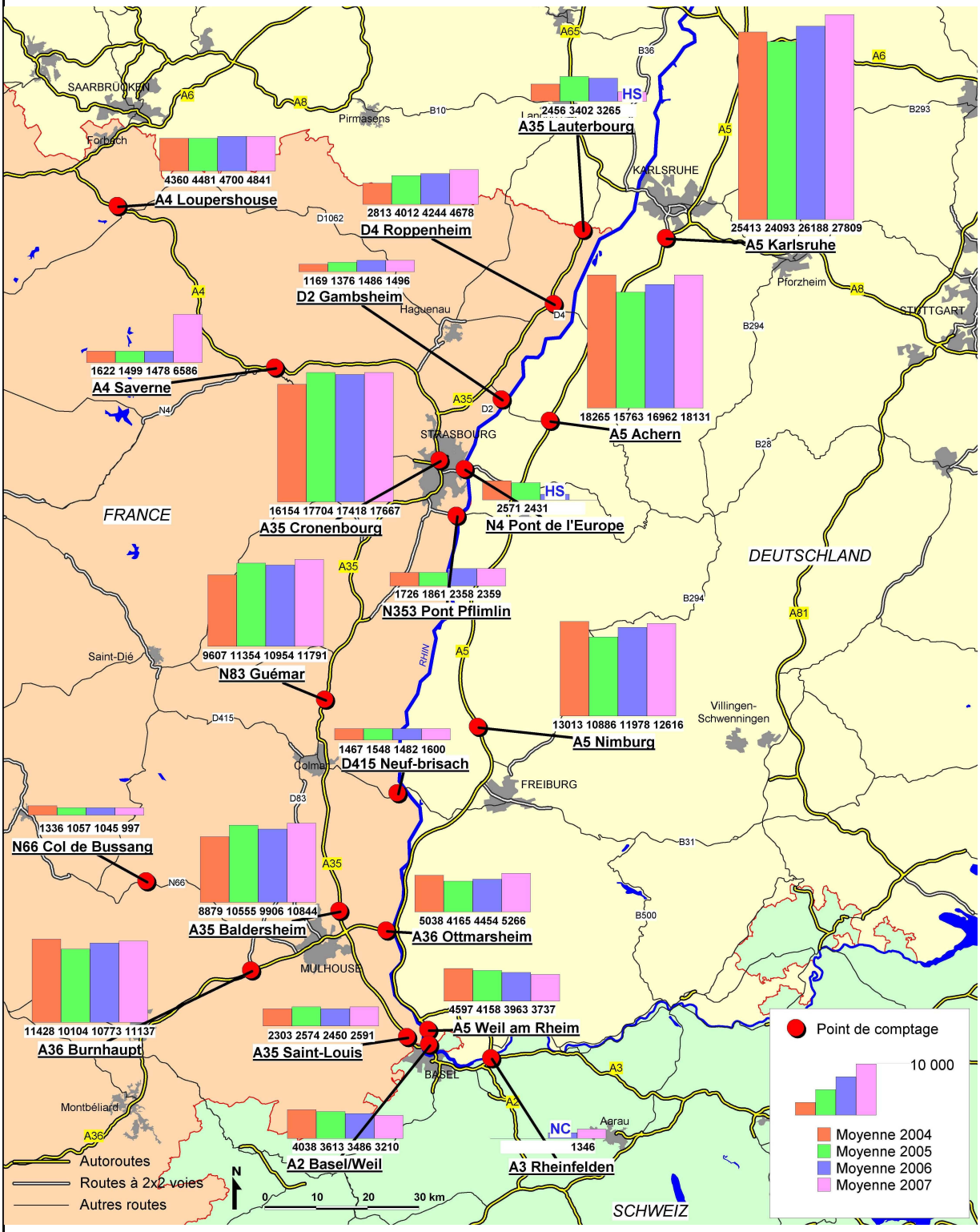

L'augmentation globale du trafic en Allemagne constaté en 2006 se poursuit sur 2007. Le trafic du côté Alsacien est également à la hausse, sauf sur l'A35 à Cronenbourg où le trafic est saturé.

Les données figurant dans cette partie reflètent l'activité des services contrôles de la DRE Alsace et de la DRTT Alsace.

Les statistiques contrôle **ne représentent pas l'ensemble des contrôles sur route réalisés en Alsace** et ne peuvent, statistiquement, être interprétées pour refléter le comportement des conducteurs.

De même pour les contrôles en entreprises, les données ne reflètent pas nécessairement le niveau de respect des réglementations.

LES CONTROLES SUR ROUTES EFFECTUES PAR LA DRE

Evolution du nombre de véhicules contrôlés et proportion d'infractions

Source : DRE/SRE - CTT

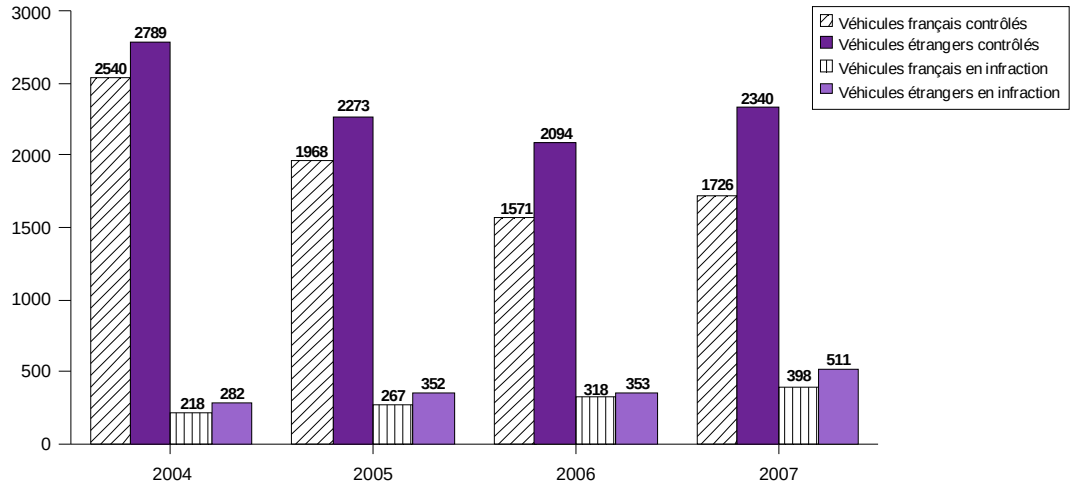

La proportion d'infractions par rapport au nombre de véhicules contrôlés est en hausse : en 2004, elle était de 8,5 % pour les véhicules français et de 10 % pour les véhicules étrangers, pour passer en 2007 à 23 % pour les français et 21,8% pour les étrangers.
La baisse du nombre de véhicules contrôlés en 2006 s'explique principalement par le passage au chronotachygraphe numérique dont le contrôle nécessite plus de temps..

Nombre d'infractions relevées par type de réglementation en 2007

Source : DRE/SRE - CTT

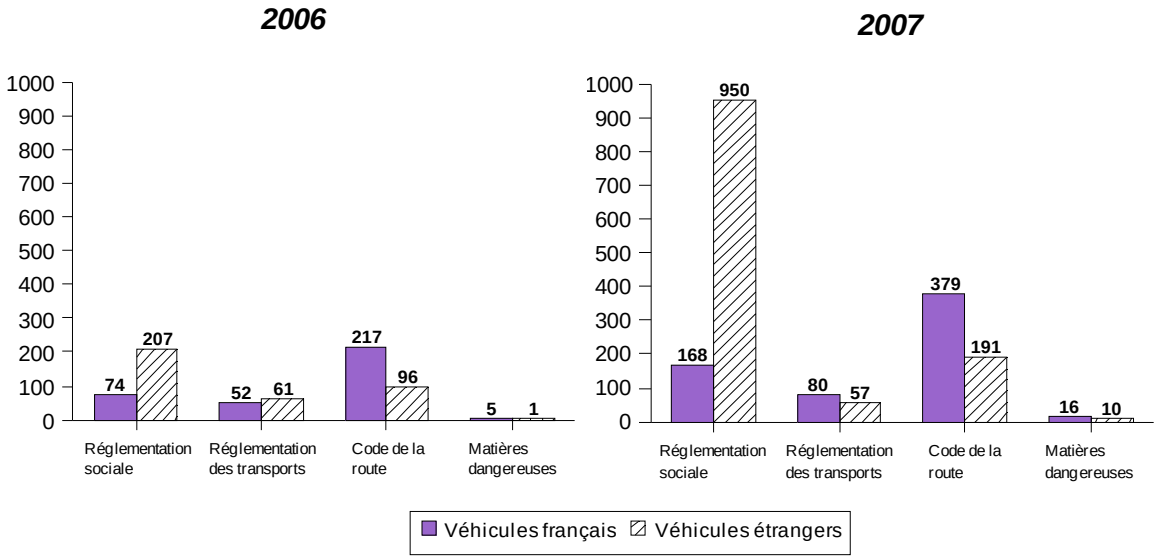

Les infractions à la réglementation sociale sont plus nombreuses sur les véhicules étrangers (ceux-ci effectuant principalement des trajets de longues distances). Les infractions au code de la route sont plus nombreuses sur les véhicules français : les surcharges relevées sur les véhicules de – 3,5 T. contribuent de façon significative à ces infractions.

Les contrôles en entreprise sont effectués par les contrôleurs de la DRE et par les inspecteurs et contrôleurs du travail des transports de la DRTT.

Les deux corps ont des champs d'examen communs (la réglementation matière dangereuse et la réglementation sociale européenne), et chacun a un champs d'intervention qui lui est propre.

La DRE examine tout ce qui est relatif à la réglementation des transports et le code de la route, et la DRTT examine ce qui relève de la législation du travail (durée du travail, santé et sécurité, rémunération...).

LES CONTROLES EN ENTREPRISES EFFECTUES PAR LA DRE ET LA DRTT

Contrôles en entreprises effectués par les contrôleurs de la DRE

Source : DRE/SRE-CTT

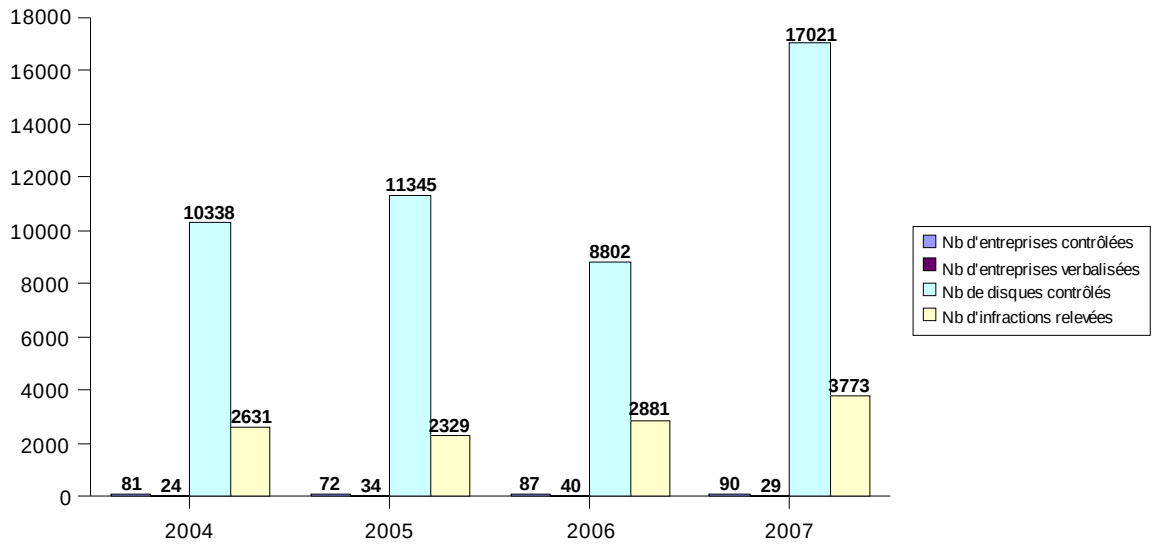

Le nombre d'entreprises contrôlées a très peu augmenté en 2007, alors que celui des disques contrôlés est en hausse de 93,4%. Ceci est dû à une évolution réglementaire autorisant le contrôle sur 4 semaines de travail (et non plus 3 semaines).
La proportion des entreprises verbalisées a baissé, passant de 45,98% en 2006 à 32,2% en 2007.
La proportion des infractions relevées sur les disques est en baisse par rapport à 2006, passant de 32,73% à 22,17%.

Répartition des entreprises contrôlées par activité

Source : DRE/SRE-CTT

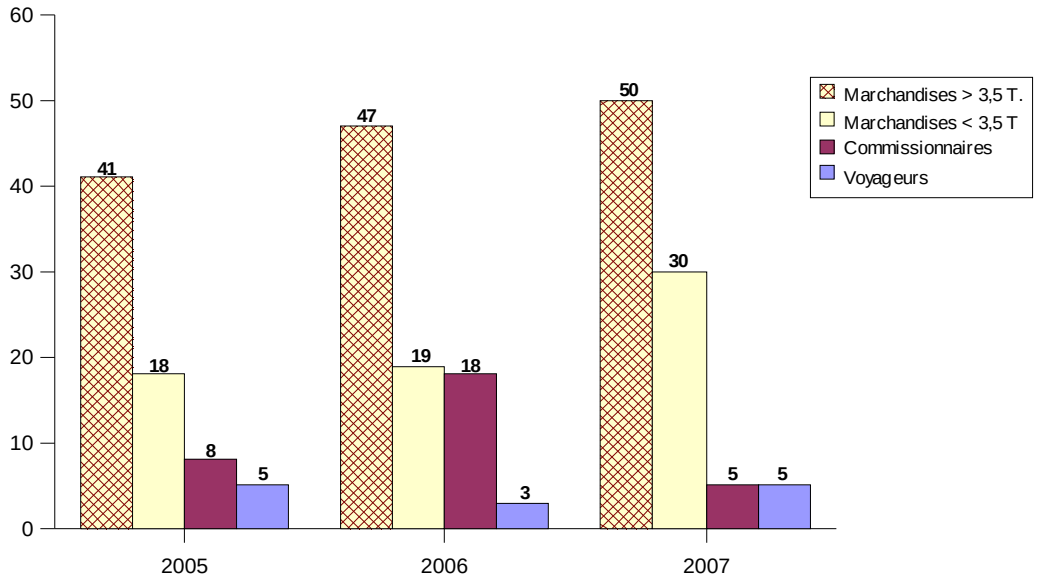

Le nombre de contrôles en entreprises a régulièrement augmenté de 2005 à 2007.

Contrôles en entreprises effectués par les agents de la DRTT
Données des années antérieures non disponibles
Source : DRTT Alsace

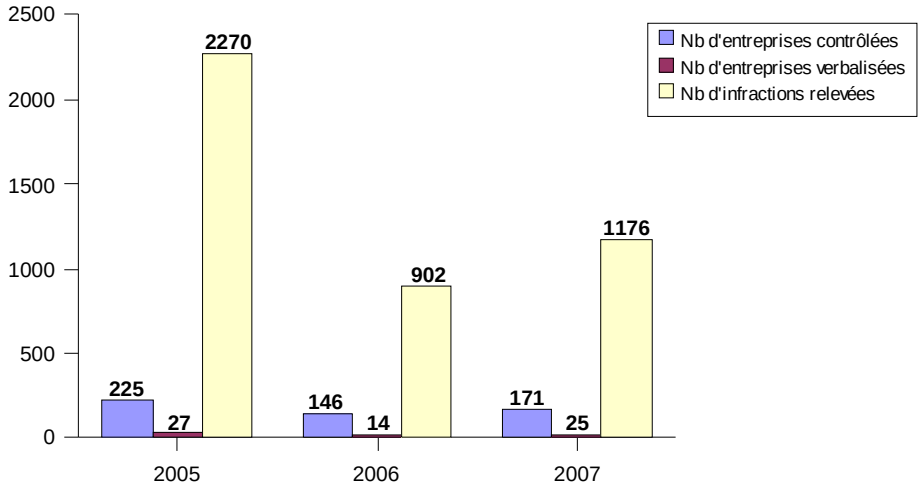

La proportion des entreprises verbalisées a augmenté, passant de 9% en 2006 à 14,6% en 2007. En revanche, le taux d'infractions relevé dans les entreprises verbalisées est en baisse importante : 84,07% en 2005, 64,43% en 2006 puis 47,04% en 2007.

Répartition des procédures engagées par type de réglementation pour les contrôles en entreprises réalisés par la DRTT
Source : DRTT Alsace

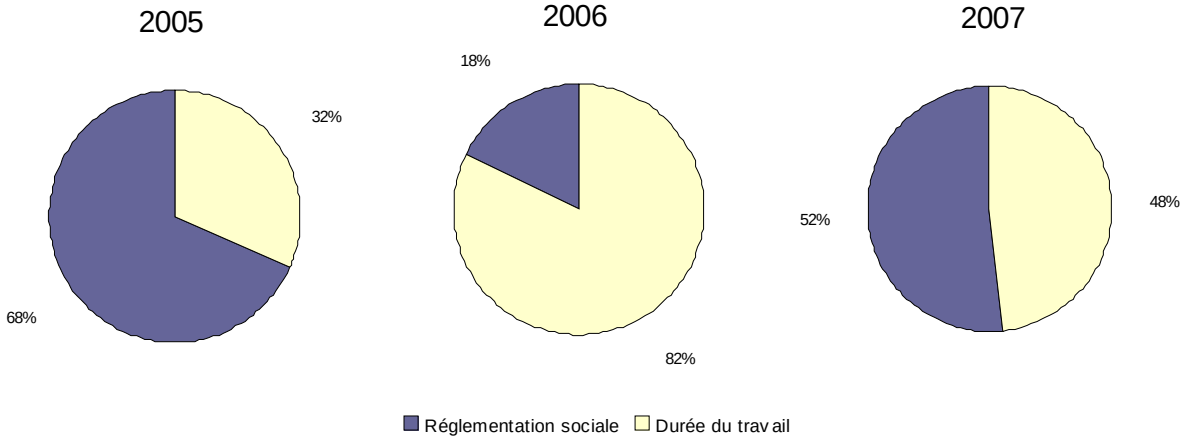

Après une année 2005 centrée sur les contrôles au titre de la réglementation sociale et une année 2006 centrée sur les contrôles en durée du travail (suite à la publication du décret du 31 mars 2005), 2007 consacre le retour à l'équilibre des contrôles entre ces deux types de réglementation.

ACCIDENTOLOGIE ROUTIERE

Entre 2003 et 2007, on recense en Alsace :

10 145 accidents
603 tués
12 876 blessés
pour les accidents impliquant **tous types de véhicules**.

616 accidents
86 tués
743 blessés
sur les accidents **impliquant un PL**.

VU = véhicule utilitaire
VL = véhicule léger
PL = poids lourd
La catégorie « autre » comprend les trains et tramways, les engins spéciaux, les tracteurs agricoles…

Précautions de lecture :

Avant le 1/1/05
- Blessés graves (hospitalisation >6j)
- Blessés légers (hospitalisation 0 à 6 j.)
- Tués (décédés sur le coup ou dans les 6 j.)

Après le 1/1/05
- Blessés hospitalisés (hospitalisation >24h)
- Blessés légers ou blessés non hospitalisés (hospitalisation <24h)
- Tués (décédés sur le coup ou dans les 3 j.)

Les accidents impliquant un poids lourd ne signifie pas que celui-ci soit responsable dans tous les cas.

Nombre d'accidents par catégorie de véhicules impliqués

Source : DRE / SRE - Observatoire Régional de la Sécurité Routière

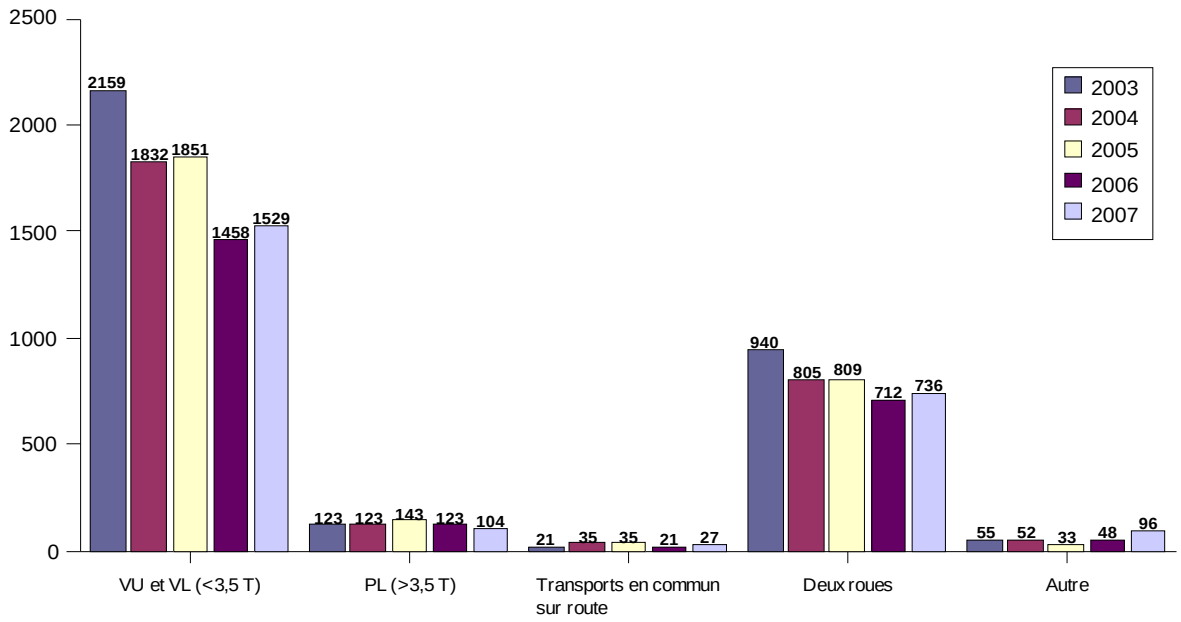

(un accident peut impliquer plusieurs types de véhicules et être comptabilisé dans plusieurs colonnes)

En 2007, on recense 1791 accidents, soit 5,47% de plus que l'an passé.
Par rapport à 2006, le nombre d'accidents est en hausse pour chacune des catégories de véhicules sauf celle des poids lourds, en baisse de 15% par rapport à 2006.
La proportion des accidents impliquant un poids lourd est en très légère baisse : 5,80% en 2007 contre 7,24% en 2006.

Evolution du nombre de victimes selon la gravité

Sur les accidents impliquant un poids lourd
Source : DRE / SRE - Observatoire Régional de la Sécurité Routière

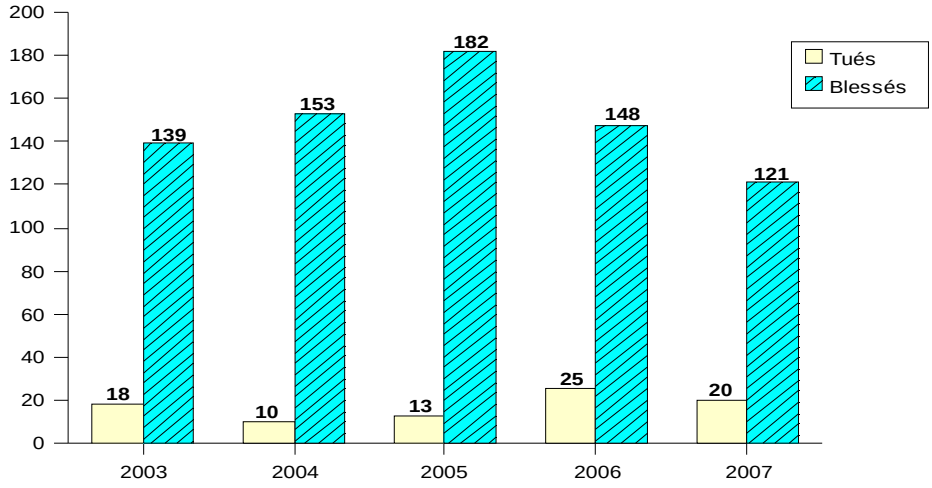

La baisse du nombre de blessés constatée en 2006 se poursuit en 2007, passant de 148 à 121 (-18%). Le nombre de tués suit la même tendance : -20%.

Répartition par gravité des accidents impliquant un poids lourd
Cumul de 2003 à 2007
Source : DRE / SRE - Observatoire Régional de la Sécurité Routière

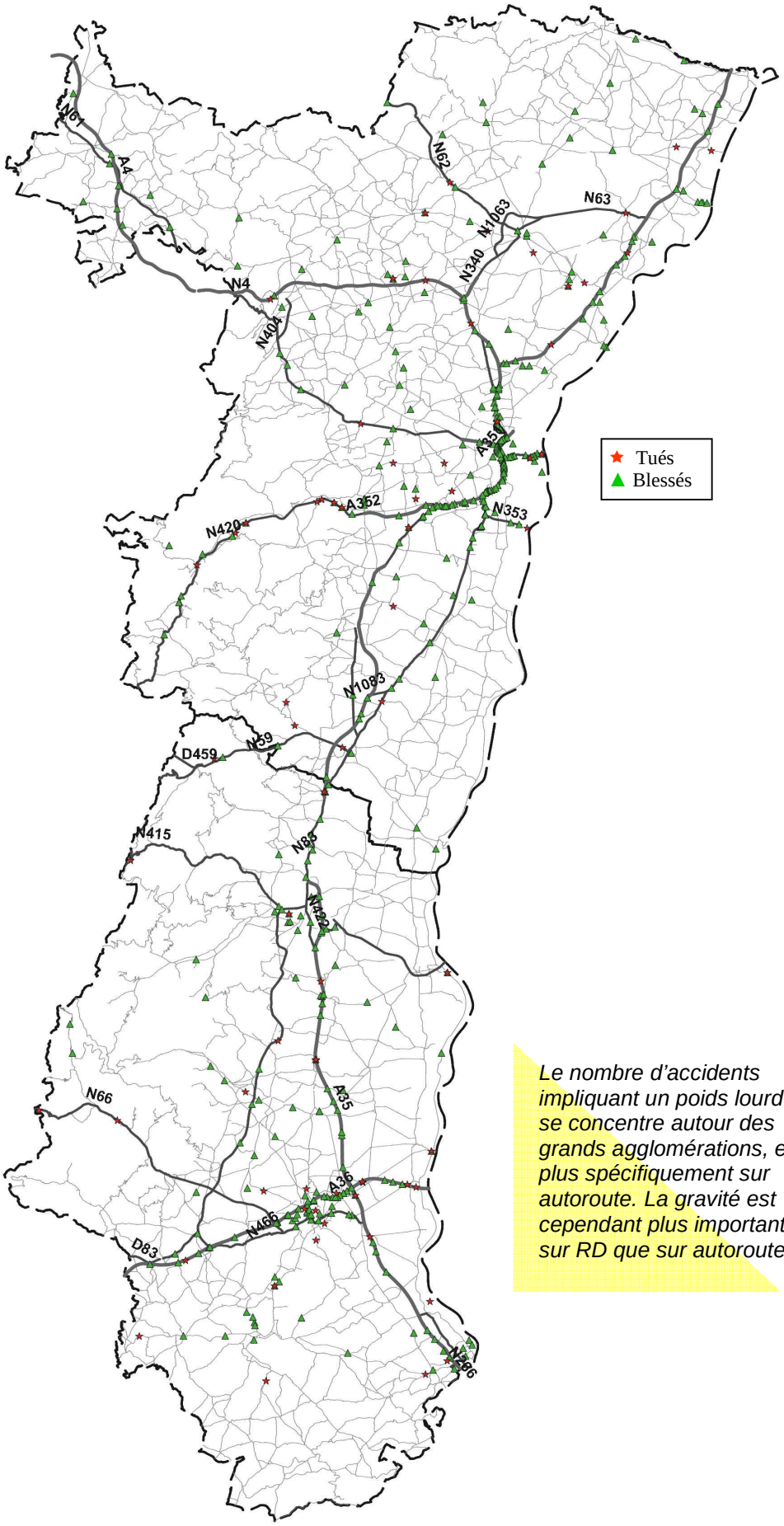

Le nombre d'accidents impliquant un poids lourd se concentre autour des grands agglomérations, et plus spécifiquement sur autoroute. La gravité est cependant plus importante sur RD que sur autoroute.

Définitions

Le présent document couvre l'activité du transport routier.
Lorsque les termes TRM (Transport Routier de Marchandises), TRV (Transport Routier de Voyageurs) et COM (Commissionnaires) sont utilisés, ceux-ci regroupent ***exclusivement*** les secteurs d'activités identifiés par les codes NAF/APE et libellés suivants :

L'intitulé **TRM** regroupe les activités :
602L Transports routiers de marchandises de proximité
602M Transports routiers de marchandises interurbains
602N Déménagement
602P Location de camions avec conducteur

L'intitulé **TRV** regroupe les activités :
602A Transports urbains de voyageurs
602B Transports routiers réguliers de voyageurs
602G Autres transports routiers de voyageurs

L'intitulé **COM** regroupe les activités :
634A Messagerie, fret express
634B Affrètement
634C Organisation des transports internationaux

Les graphiques et autres données de ce document ***qui ne mentionnent pas ces intitulés*** couvrent l'activité transport routier de façon ***exhaustive***.

Les données présentées **page 7 « Transport et économie »** couvrent les champs d'activités ainsi définis par la Banque de France :

Transport de marchandises :
codes NAF 634A, 602L et M
Activités connexes :
codes NAF 631B, 631D, 631E, 634B et C

Les données présentées **page 11 « Accidentologie du travail »** couvrent les champs d'activités ainsi définis par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie :

602AA Transport routier urbain
602BB Transport routier de voyageurs
602MD Transport routier de marchandises
602ME Transport routier de marchandises par véhicules isothermes
602NA Déménagement et garde meubles
602PC Location de véhicules utilitaires et industriels
634AA Entreprises de groupage effectuant directement ou non l'enlèvement ou la livraison à domicile des marchandises, messagerie, fret express

Contact **:**
DRE Alsace/Service Régulation et Economie
Christine Cabocel - christine.cabocel@developpement-durable.gouv.fr - Tél. 03 88 13 08 30

Sources **:**
Direction Régionale du Travail des Transports Alsace (DRTT)
Direction Régionale de l'Equipement Alsace (DRE) :
Service Régulation et Economie (SRE)/ Activité du Transport Routier (ATR), Contrôle des Transports Terrestres (CTT)
Service de l'Information Statistique (SIS)
Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD) :
Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) (données INSEE, UNEDIC)
Caisse Régionale d'Assurance Maladie Alsace-Moselle (CRAM)
Banque de France

Photo de couverture **:**
Daniel Fromholtz—DRE Alsace Service Communication

Date de parution **:**
décembre 2008

Retrouvez ce document sur le site internet de la DRE Alsace :
http://www.dre.alsace.developpement-durable.gouv.fr
sous la rubrique Transporteurs Routiers

direction
régionale de
l'Équipement
d'Alsace
Tél. : 03 88 13 08 03
Fax : 03 88 13 08 00
Courriel : *Sre.Dre-Alsace*
@developpement-durable.gouv.fr

direction
régionale du
Travail des
Transports
d'Alsace
Tél. : 03 88 13 08 94
Fax : 03 88 13 08 89
Courriel : *ITT-DRTT-15*
@developpement-durable.gouv.fr

Adresse postale :
B.P. 81005F
67070 Strasbourg cedex

Implantation :
2 route d'Oberhausbergen
Tram A-D ou bus 17-19
Station La Rotonde